297 DQ2

Monsieur Raymond Savoie Chef du conseil Gastem inc. 1155, rue University, suite 1308 Montréal (Québec) H3B 3A7 Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

6210-10-001

Objet : Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 14,15 et 16 mai sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumets d'autres questions:

Dans un article de La Presse du 15 octobre 2011, M. David Vincent, avance le chiffre de 80 bcf (ou 80 * 109 pi³) comme potentiel gazier aux îles. S'agit-il de quantités de gaz totales ou de quantité de gaz récupérables ?

- Est-ce que cette estimation de 80 bcf comprend le potentiel combiné de tous les diapirs de sel présents sous les îles ? Précisez le potentiel gazier par secteur ou par diapir de sel le cas échéant.
- Durant la présentation du 15 mai 2013, vous avez précisé que 600 m³ d'eau seraient requis pour réaliser le forage aux Îles-de-la-Madeleine.
 D'où proviendrait cette eau ?
- Comment allez-vous gérer les eaux de reflux et autres rebuts du forage ?
- Avez-vous une entente avec la municipalité à cet égard (gestion des eaux de reflux et des boues de forage)?
- En page 14 de la présentation du 15 mai, il est fait mention que Gastem doublerait par deux les mesures de sécurité pour protéger la nappe phréatique (un bain dans un bain) (DB7, p.14).

Pouvez-vous précisez comment vous entendez doubler les mesures de protection ? Donner le plus de détails possibles.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le mardi 28 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Si ce délai vous pose problème, veuillez m'en informer par courriel.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc Coordonnatrice du secrétariat de la commission